

ACTION URGENTE

AHMED H. EST AUTORISÉ À RENTRER CHEZ LUI

Ahmed H. a enfin été autorisé à rentrer chez lui et à retrouver sa famille, à Chypre le 28 septembre. Il était séparé de sa femme chypriote et de ses deux filles depuis presque quatre années, après avoir été condamné à tort en Hongrie.

Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ahmed H. a été autorisé à rentrer chez lui et à retrouver sa famille à Chypre, après avoir passé presque quatre ans séparé de son épouse et de ses deux filles. Le 26 septembre, il a été transféré du centre de détention pour migrants à l'aéroport de Budapest, en Hongrie, et a pu embarquer à bord d'un vol pour Chypre le lendemain. Il a atterri à Chypre dans la matinée du 28 septembre et a reçu un accueil très ému de sa famille.

En septembre 2015, Ahmed H. a été placé en détention en Hongrie, puis condamné à tort pour « complicité d'actes terroristes », en raison d'un détournement abusif de la législation hongroise en matière de lutte contre le terrorisme. Ahmed H. a obtenu une libération conditionnelle le 19 janvier 2019 et a été placé dans un centre de détention pour migrants en Hongrie jusqu'à sa libération en septembre.

Les autorités chypriotes ont reçu des milliers de lettres et de courriels de militants d'Amnesty International avant le retour d'Ahmed. Ahmed et son épouse ont exprimé leur gratitude à l'égard de tous ceux qui les ont soutenus.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Ahmed H. (il)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 88/19

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/EUR17/0610/2019/fr/>

